

LES DEUX GOURMANDS DANS ZONE INTERDITE SUR M6

6 novembre 2025

LES DEUX GOURMANDS À L'HONNEUR DANS ZONE INTERDITE SUR M6 « MADE IN FRANCE : ILS SE BATTENT POUR SAUVER NOS SAVOIR-FAIRE »  **DIFFUSION : DIMANCHE 9 NOVEMBRE À 21H10**

La biscuiterie et miellerie artisanale LES DEUX GOURMANDS, installée à la Ferme de Crespières (Yvelines), sera mise à l'honneur dans le prochain épisode de l'émission Zone Interdite, diffusée sur M6 le dimanche 9 novembre à 21h10. Ce reportage intitulé « Made in France : ils se battent pour sauver nos savoir-faire » met en lumière celles et ceux qui défendent la fabrication française et les produits du terroir.

À travers plusieurs séquences tournées à la Ferme, l'émission suit Louis et Guillaume, les fondateurs de la marque, dans leur quotidien d'artisans engagés.

Depuis 2012, LES DEUX GOURMANDS fabriquent leurs biscuits et autres gourmandises à partir d'ingrédients issus de l'agriculture française et récoltent leurs propres miels. Le reportage retrace les défis auxquels la marque fait face : comment continuer à grandir tout en gardant des prix justes, sans jamais céder sur la qualité ni sur l'origine des matières premières.

En participant à Zone Interdite, LES DEUX GOURMANDS souhaitent partager leur engagement pour une gourmandise responsable et locale, à travers un modèle qui valorise les producteurs et l'artisanat français. Une belle reconnaissance pour toute l'équipe et pour les partenaires qui participent à cette aventure depuis plus de dix ans.

Cordialement

Léa Pohnu
Communication & Marketing